

Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft
Band: 6 (1896)
Erratum: Errata
Autor: L.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Promis, Rabut et M. Perrin, au contraire, on aurait bien, comme dans le mien, de l'atelier de Cornavin un plus grand nombre d'espèces de monnaies que ne le comportent les ordonnances et les comptes, mais nous posséderions de l'atelier de Chambéry précisément plusieurs variétés d'une espèce qu'il ne devait pas fournir (la maille de blanchet), tandis qu'aucun exemplaire d'une autre espèce qui devait faire et a fait l'objet de son activité (le viennois) ne serait parvenu jusqu'à nous. Cela est difficile à admettre. Je tiens donc, jusqu'à preuve du contraire, le n° 167 pour un viennois.

Dr LADÉ.

ERRATA

Page 81, en note, *au lieu de* : d'Annecy, *lire* : de Chambéry.

Page 102, entre parenthèses, 6^{me} ligne d'en bas, *au lieu de* : 65, *lire* : 72.

Page 148, 6^{me} ligne, le cliché porte DESPICIE, la description, conforme à ma fiche, DESPICIA. Il m'est impossible de dire si c'est moi qui me suis trompé, ou si c'est le dessinateur, la pièce ayant été vendue.

Dr L.